



Digne-les-Bains, le 13 janvier 2016

**Recrutement d'un service civique au pôle sécurité routière  
au sein de la Direction Départementale des Territoires des  
Alpes-de-Haute-Provence**

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'insécurité routière, la direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence a accueilli le 4 janvier 2016 pour une durée de 9 mois, Monsieur Loïc ISOARDI, un jeune volontaire à « l'engagement de service civique » de 23 ans, pour une mission d'appui et soutien aux actions de sécurité routière.

Au sein de la coordination départementale de sécurité routière, il participera à la préparation et à l'animation des actions de terrain liées à la sensibilisation aux risques routiers envers le grand public. Il contribuera également à la conception et à la mise en œuvre d'ateliers spécifiques tels que la lutte contre la somnolence au volant, la vitesse, le partage de la route.

Le service civique, mis en place par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010, doit permettre à des jeunes de pouvoir s'investir dans une mission d'intérêt général au sein d'un service de l'Etat, d'une collectivité locale ou d'une association. Lors de ses « vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement », lundi 11 janvier 2016, le Président de la République a annoncé sa volonté d'étendre le service civique à la moitié d'une classe d'âge d'ici 3 ans soit 350 000 jeunes au lieu de 120 000 cette année, pour aller étape par étape vers la généralisation effective, au-delà de 2020.